

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 12 JANVIER 2021 à 20 h 00

À l'Esplanade du Lac

À l'ordre du jour :

FINANCES

- POINT N°1 AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES ACOMPTES SUR LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
- POINT N°2 AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
- POINT N°3 BUDGET ETABLISSEMENT THERMAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2020
- POINT N°4 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - OPÉRATION "LE RIVÉA" - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 1 009 302 EUROS

ACTIVITES THERMALES

- POINT N°5 DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE À AUTONOMIE FINANCIÈRE DES THERMES DE DIVONNE-LES-BAINS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

- POINT N°6 SECTEUR PEUDEX - CESSIION À L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COPROPRIÉTÉ LES TERRASSES DE DIVONNE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA VOIE D'ACCÈS À LA COPROPRIÉTÉ - PARCELLES SECTION B N°226P2- 226P3 - 227P2 - 896P2 - 896P5 - 900P2

RESSOURCES HUMAINES

- POINT N°7 MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE.
- POINT N°8 MISE À JOUR DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - (INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL)

TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES DURABLES

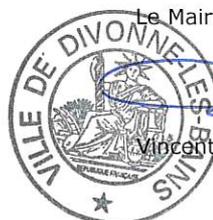
- POINT N°9 RECONDUCTION DE L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE),DE VÉLOS CARGO, DE VÉLOS PLIANTS ET DE VÉLOS À PROPULSION HUMAINE - 2021

ADMINISTRATION GENERALE

- POINT N°10 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°DE_2020_036 DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE
- POINT N°11 REPRISE DE LA COMMUNICATION VILLE
- POINT N°12 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES
- POINT N°13 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020

Le 5 janvier 2021

Le Maire



Vincent SCATTOLIN